CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E2165** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/12/1998

Raison sociale : SIVAR-SOLS INDUSTRIELS VALLEE DU RHONE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/12/2004
Capital : 100 000

136 ALLÉE DES LAVANDES
ZI CHAMPGRAND
26270 LORIOL-SUR-DROME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 98 B577
Siret : 421 133 737 00021
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 1222305Z
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C42674E

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C42674E
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 75 61 01 23 **Fax :** 04 75 85 60 12
Portable :
Responsabilité légale :
FAYOLLE THIERRY PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : sivar@soredal.com

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 453 150 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2153	Dallage à usage industriel (Technicité supérieure)	17	10/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 12:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.